

REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES BOURSES DE LA FONDATION ESME- SUDRIA

1 - Contexte

La Fondation ESME-Sudria a été créée sous l'égide de la Fondation de France, elle a, entre autre, pour objet, de favoriser la diversité sociale des élèves ingénieurs en attribuant des bourses à des étudiants de l'ESME-Sudria.

L'Ecole, l'Association des Ingénieurs ESME-Sudria et la Fondation feront savoir auprès des élèves et futurs élèves de l'Ecole qu'ils ont la possibilité de recevoir une bourse de la Fondation pour leur permettre de couvrir une part significative de leurs frais de scolarité.

L'Ecole, l'Association des ingénieurs ESME-Sudria et la Fondation rendront publique leur action en faveur de la diversité sociale des élèves ingénieurs et, de façon plus générale, en exprimant leur soutien à l'idée de participer à l'ascension sociale du plus grand nombre.

2 - Champ d'application

Les bourses attribuées par la Fondation sont **destinées aux élèves de première, deuxième, troisième et quatrième année** du cursus scolaire de l'ESME-Sudria. Une personne qui n'est pas encore élève de l'Ecole peut déposer une demande de bourse.

Les bourses sont attribuables sans discrimination de nationalité, de sexe, ou d'âge.

Les bourses sont attribuables pour une année scolaire. Elles constituent une aide complémentaire à celle de la famille. A ce titre, elles ne peuvent se substituer aux obligations définies par les articles 203 et 371-2 du code civil.

3 - Critères d'attribution

La sélection des boursiers se fait sur des critères de revenus (critère social) et de mérite (potentiel). Le candidat doit être bachelier, il doit fournir un état de ses revenus ou de ceux de sa famille, un état de la situation familiale, le carnet scolaire de ses trois dernières années, et une lettre de motivation.

4 - Processus d'attribution

Les dossiers sont présentés, par l'Ecole, au Comité Exécutif de la Fondation pour l'attribution des bourses.

La sélection des dossiers par l'Ecole s'effectue en présence d'un représentant de l'Association des Ingénieurs ESME Sudria. La première sélection s'effectue sur les critères de revenus ; les dossiers retenus sont alors sélectionnés et classés suivant des critères de potentiel (déterminés et présentés par l'Ecole). La lettre de motivation est utilisée pour départager les dossiers d'égale valeur. Le Comité peut demander aux candidats de se présenter pour défendre leur dossier.

5 - Montant des bourses

Le montant des bourses représente une part significative des frais de scolarité : au moins un quart de ceux-ci, au plus la moitié.

6 - Exclusion du bénéfice de la bourse

Si le candidat fournit des informations mensongères dans son dossier, il est exclu du bénéfice attendu, doit rembourser les sommes déjà versées et est exclu pour toute sa scolarité de la possibilité de bénéficier d'une bourse de la Fondation. Cette disposition du présent règlement est indépendante des sanctions que pourrait prendre l'Ecole vis-à-vis de l'élève pour manquement au règlement et à la déontologie de l'Ecole.

7 – Protection des données personnelles

La fondation AIESME est en conformité avec le Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles (RGPD). Son Délégué à la Protection des Données peut être contacté par e-mail à dpo@aiesme.org.

Toutes les données demandées dans le présent formulaire le sont aux seules finalités de pouvoir instruire la demande et de déterminer le montant de la bourse pouvant être accordé, comme détaillé dans le présent document.

Conformément au RGPD chaque candidat peut demander :

- l'accès à l'ensemble des données conservées par la fondation

- La modification de ses données
- La suppression de son dossier (en fonction de l'avancement du dossier, selon les délais de conservation obligatoires pour la fondation)
- La portabilité de ses données vers une autre entité équivalente (si applicable)

Le dépôt d'un dossier implique un consentement de l'utilisation des données personnelles aux fins suivantes :

- Traitement administratif : toutes les données sont conservées en France et accessibles aux seuls membres de la fondation (son président et sa secrétaire)
- Présentation à une commission d'évaluation et attribution : toutes les données sont utiles pour évaluer le dossier (cf. **3 - Critères d'attribution**)
- Envoi d'une réponse : les coordonnées sont utilisées pour envoyer la réponse
- Attribution de la bourse : les données bancaires seront utilisées

Le dossier sera conservé jusqu'à la sortie de l'école du candidat (avec ou sans obtention du diplôme). Ceci permet un suivi historique du candidat, en raison des possibilités de se présenter plusieurs fois.

A l'issue de cette période, il sera totalement supprimé. Il sera néanmoins proposé à chaque boursier de s'inscrire à un club des anciens boursiers. Les données nécessaires et le consentement seront collectés sur la base des besoins du club (identité, coordonnées...) et sans conservation d'éléments du dossier de candidature. Cette action est en cours de lancement et fera l'objet d'un traitement spécifique qui sera décrit.

CONSTITUTION DU DOSSIER

A retourner à

Fondation ESME Sudria, Karine GESBERT 45 rue Croulebarbe 75013 Paris

le **24/09/2018** au plus tard

(cachet de la poste faisant foi, **ne pas envoyer en recommandé**)

Documents à fournir impérativement (**sans agrafe**):

1 – Déclaration des revenus du candidat et de son conjoint :

Fournir une copie de l'**avis d'imposition 2017** sur les revenus de l'année 2016

Fournir une copie de l'**avis d'imposition 2018** sur les revenus de l'année 2017

du candidat et de son conjoint (conjointe ou séparée, si leur foyer fiscal est différent de celui des parents)

Retourner les « **déclarations de revenus du candidat** » 2016 et 2017 (même si vierges)

2 - En cas de détachement familial :

Fournir une déclaration sur l'honneur et renseigner uniquement les « **déclarations de revenus du candidat** » 2016 et 2017

3 - Déclarations de revenus des parents :

Fournir une copie de l'**avis d'imposition 2017** sur les revenus de l'année 2016

Fournir une copie de l'**avis d'imposition 2018** sur les revenus de l'année 2017

du père et de la mère (déclaration conjointe ou séparée)

Retourner les « **déclarations de revenus de la famille du candidat** » 2016 et 2017 (même si vierges)

4 - Indiquer sur les « déclarations de revenus du candidat », le montant des bourses obtenues par ailleurs (CROUS....)

Fournir une copie des justificatifs

5 - Indiquer sur les déclarations de revenus le montant et les bénéficiaires des prêts bancaires en cours pour financer les études.

Fournir une copie des justificatifs

6 - Dossier scolaire :

Fournir une **copie des bulletins scolaires** des trois dernières années

Fournir une **copie de l'attestation de l'obtention du Baccalauréat**

Fournir une **copie de l'attestation d'admission à l'ESME** pour l'année scolaire 2018/2019

7 - Lettre de motivation :

Fournir une lettre de motivation rédigée par le candidat comportant **ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.**

FICHE DE RENSEIGNEMENT DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Rue

.....

CP.....

Ville.....

Pays.....

Téléphone :

Téléphone mobile :

Adresse électronique :.....

Coordonnées bancaires :

Banque

Agence.....

Adresse.....

N° IBAN

Joindre un IBAN

DECLARATION DE REVENUS 2016 DU CANDIDAT

	REVENUS DU CANDIDAT et/ou CONJOINT
SALAIRE	
ALLOCATIONS	
INDEMNITES	
AUTRES	
BOURSES	
PRET ETUDIANT	
TOTAL	

NOMBRE D'ENFANTS AU FOYER :

SITUATION FAMILIALE : Marié(e) Célibataire Divorcés

DECLARATION DE REVENUS 2017 DU CANDIDAT

	REVENUS DU CANDIDAT et/ou CONJOINT
SALAIRE	
ALLOCATIONS	
INDEMNITES	
AUTRES	
BOURSES	
PRET ETUDIANT	
TOTAL	

NOMBRE D'ENFANTS AU FOYER :

SITUATION FAMILIALE : Marié(e) Célibataire Divorcés

DECLARATION DE REVENUS 2016 DE LA FAMILLE DU CANDIDAT

	REVENUS DU PERE	REVENUS DE LA MERE
SALAIRE		
RETRAITE		
ALLOCATIONS		
INDEMNITES		
AUTRES		
TOTAL		

NOMBRE D'ENFANTS AU FOYER :

SITUATION FAMILIALE : Marié(e) Célibataire Divorcés

DECLARATION DE REVENUS 2017 DE LA FAMILLE DU CANDIDAT

	REVENUS DU PERE	REVENUS DE LA MERE
SALAIRE		
RETRAITE		
ALLOCATIONS		
INDEMNITES		
AUTRES		
TOTAL		

NOMBRE D'ENFANTS AU FOYER :

SITUATION FAMILIALE : Marié(e) Célibataire Divorcés